

le théâtre fréquent des guerres entre les sultans d'Egypte & les Latins, & qu'il est curieux de constater quels renseignements ces derniers pouvaient avoir sur ce pays.

M. Schefer montrera, par la comparaison avec les sources arabes, quelle était l'exactitude de ces renseignements, qui supposent chez l'auteur anonyme du *Mémoire* la connaissance, non seulement des choses dont il parle, mais encore de la langue turque.

Je ne saurais affirmer positivement que la Devise ait été écrite originellement en français: une longue rubrique latine qui la précède, dans une des copies que nous en avons, me fait craindre qu'elle n'ait été écrite d'abord, ou tout au moins simultanément, en latin: en tout cas, je n'en ai pu retrouver l'original.

Quant à la date à laquelle elle a été rédigée, il est extrêmement facile de la préciser: les Latins, en effet, n'avaient pas encore perdu Acre (1291), car, sans cela, cette ville qui fut, aussitôt après la prise, pourvue d'un émir, lieutenant du sultan du Caire, figurerait au nombre des chefs-lieux de gouvernement énumérés par la Devise. Celle-ci comprend, au contraire, Tripoli, qui tomba aux mains des Sarrafins le 26 avril 1289: c'est donc entre cette date & le 18 mai 1291, que le *mémoire* a été rédigé & expédié en Europe, probablement pour déterminer l'envoi de secours dont Acre, de plus en plus menacée, éprouvait le besoin le plus urgent.

MANUSCRITS. — 1. Paris, Bibl. Nat., Lat. 7470, vél., XIV^e f., in-f., f. 163a-172a.

2. Id., Bibl. Ste-Genev., E. l. 28, vél., XIV^e f., in-4, f. 143b-147d.

3. Berne, 280, pap., XV^e f., in-f., f. 74b-78b.

EDITION. — Sinner, Catal. cod. mss. bibliothecæ Bernensis (Berne, 1770, in-8), t. II, pp. 319-329 (fragment, chap. I-VI), [cod. 3].

[Ce texte, établi d'une façon critique d'après les trois seuls manuscrits connus, est écrit en bon français du XIII^e siècle; aucune autre raison que celle qui a été énoncée plus haut, ne saurait être invoquée en faveur de l'originalité latine de ce morceau important.]